



L'EURO POUR TOUS

EMMANUEL CONSTANS*

L'approche française de la mise en place de l'euro au regard des phénomènes d'exclusion et de marginalité est, à mon sens, tout à fait originale. En effet, c'est une approche qui aura à la fois approfondi la relation avec les personnes les moins favorisées et situé cette relation dans un contexte global de refus de toute « ghettoïsation ».

Il en est résulté un équilibre unique dont le rôle aura été très important pour favoriser et réussir l'approche consensuelle très largement obtenue dans la préparation française à l'euro. De cette méthode du consensus, témoignent les travaux depuis cinq ans du Comité national de l'euro auxquels participent, sous la présidence du ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, Laurent Fabius, des représentants de l'ensemble des « forces vives » économiques et sociales du pays dont les représentants des syndicats de salariés, d'associations de consommateurs et d'associations familiales, d'ATD-Quart monde, de l'Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (Uniopss) et du Groupe permanent de lutte contre l'illettrisme.

L'objectif a toujours été clair : réussir « L'euro pour tous » sans laisser sur le bord de la route des « exclus de l'euro ». Il n'est toutefois pas facile de déterminer ce qu'on entend exactement par une telle expression. Les personnes qui peuvent avoir le

plus de difficultés à s'adapter à l'euro ne correspondent pas nécessairement aux catégories défavorisées au sens habituel du terme. C'est sans doute un ensemble à la fois plus étroit et plus large. Certains marginaux n'auront aucune difficulté, s'agissant d'argent, à identifier parfaitement les caractéristiques et la valeur de chacune des nouvelles coupures de l'euro, qu'il s'agisse des pièces ou des billets. En revanche, une très vieille dame aisée pourra rencontrer de gros problèmes à « passer à l'euro ». C'est donc avec beaucoup de prudence et de pragmatisme qu'a toujours été abordée et traitée cette question de la typologie des personnes pouvant connaître des difficultés avec l'euro.

L'exemple classique est celui des personnes âgées, souvent considérées en bloc comme « en difficulté » et qui ont refusé ce « statut ». En effet, nombre de retraités se sont, au contraire, portés aux avant-postes de la préparation active de leurs concitoyens à l'euro, comme les anciens employés de La Poste que leur ancien employeur recrute comme « euro-facilitateurs » dans les bureaux de poste au début de 2002. Les personnes âgées sont, en général, bien plus férues de calcul mental que les plus jeunes générations. Enfin, si l'on compare le début du troisième millénaire avec le début des années 1960 (introduction des nouveaux francs), le niveau et le mode de vie des personnes âgées se sont radicale-

* Inspecteur général des finances, directeur de la Mission interministérielle de préparation des administrations publiques à l'euro au ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie.

ment transformés : vacances accrues, voyages à l'étranger plus fréquents, et donc manipulation de monnaies étrangères par un plus grand nombre.

Est-ce à dire qu'il n'y aurait avec le passage à l'euro aucun risque de nouvelle fracture sociale ? Non bien sûr, tout changement lourd tel que celui, sans précédent en France, du remplacement complet d'une monnaie et de tous les signes monétaires est créateur de ruptures qu'une société avancée comme la nôtre se doit de préparer et d'accompagner dans leur impact vis-à-vis des personnes les plus vulnérables. Cette démarche a, par ailleurs, toujours été intégrée dans le contexte plus général de la préparation de tous à l'euro.

LA PRÉPARATION À L'EURO POUR LES PERSONNES EN DIFFICULTÉ

Plusieurs exemples, appartenant à des registres différents, méritent d'être cités qui illustrent cette forte préoccupation spécifique de la préparation à l'euro en direction des exclus, des marginaux et des personnes les moins favorisées.

D'abord la conception des pièces de l'euro qui s'est faite d'emblée, au niveau européen, en concertation étroite avec les représentants des associations d'aveugles et de malvoyants. Pour la première fois au monde à une telle échelle, huit pièces de monnaie destinées à un ensemble de plus de 300 millions d'habitants ont été, dès l'origine, conçues pour être utilisées aussi facilement que possible, notamment par une minorité handicapée. Ainsi le concours communautaire de gravure, lancé pour la face commune des pièces de l'euro, spécifiait-il, en 1997, que les chiffres relatifs à la valeur de chaque pièce devaient être particulièrement lisibles. Ainsi, les caractéristiques techniques des pièces de l'euro (tranche reconnaissable pour

chaque pièce par rapport à la suivante et à la précédente dans la série ; dimension croissante des pièces au sein de chacune des trois sous-séries, épaisseur étudiée dans chaque cas...) ont-elles été étudiées avec les représentants des aveugles et malvoyants, et révisées à leur demande à plusieurs reprises jusqu'au moment du début de la production de masse qui a commencé, en France, juste avant l'été 1998.

Notre pays est, par ailleurs, celui qui a choisi le plus clairement, parmi les partenaires de l'Union monétaire, une stratégie de préparation progressive à l'euro et d'anticipation. Appliquée dès 1997-1998, cette stratégie de refus d'un « big-bang » au 1^{er} janvier 2002 plonge ses racines dans une préoccupation sociale claire : l'euro ne doit en aucun cas devenir un facteur supplémentaire d'exclusion.

L'anticipation, on s'en rend bien compte en cette fin d'année 2001, n'aura pas été chose facile. Les « pionniers de l'euro » dans les entreprises, les associations et les administrations, savent à quel point, dans chaque organisation, il a fallu se battre pour mettre l'euro à l'ordre du jour en 1999, en 2000 et même encore en 2001. Combien d'autres priorités n'avancait-on pas pour éviter d'apprivoiser notre nouvelle monnaie ? Mais cette stratégie, dont les fruits ont eu bien du mal à apparaître, aura, j'en suis convaincu, été la bonne. On le sent déjà, et on le sentira encore davantage en 2002. A partir de l'été 2001, c'est toute la société française qui a commencé, non plus à se préparer à l'euro, mais à passer à l'euro sans attendre l'arrivée des pièces et des billets. Une situation qui n'a pas été constatée ailleurs qu'en France à un tel degré.

Bien entendu, pour en arriver là, il aura fallu de nombreuses actions de sensibilisation et de formation à destination des publics vulnérables : personnes handicapées physiques et mentales, sourdes, hospitalisées, marginalisées, non francophones...

Ces actions systématiques ont été enga-



gées à l'initiative du ministère de l'Economie, responsable d'une série de partenariats mis en place avec l'appui de l'Union européenne pour répondre aux besoins identifiés dans différents secteurs et au plan local. C'est ainsi que, de façon très ciblée, plusieurs millions de personnes ont été personnellement approchées et informées sur l'euro et ses conséquences pratiques. De nombreuses associations spécialisées et organismes caritatifs ont conduit ces actions sur le terrain. Dans les départements, les comités de pilotage et de suivi de l'euro, présidés respectivement par les préfets et les trésoriers payeurs généraux se sont mobilisés, ainsi que les collectivités locales.

Au total, plus de 35 000 « relais » auront suivi une formation sur l'euro et disposent d'un matériel pédagogique simple et pratique adapté aux spécificités des personnes « vulnérables » avec lesquelles ils sont en contact.

Un programme mérite une attention spéciale en raison de la qualité et de l'ampleur des actions réalisées. Il s'agit du programme « Tous prêts pour l'euro » destiné aux personnes en situation de précarité économique et sociale. Les partenaires en sont la Caisse des dépôts et consignations et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité, avec le ministère de l'Economie, auxquels se sont associés La Poste et la Banque de France.

Ce programme a consisté à former plus de 20 000 travailleurs sociaux ou membres d'associations caritatives, humanitaires et d'insertion qui, dans le cadre de leur relation quotidienne avec les personnes qu'ils aident, organisent des animations simples et pratiques sur le thème de l'euro et de l'Europe, tout au long de l'année 2001. Le programme, qui couvre l'ensemble du territoire, y compris les départements d'outre-mer, est coordonné au niveau départemental par les trésoriers payeurs généraux, en collaboration avec les conseils généraux et les représentants des communes.

Enfin, les pouvoirs publics ont décidé

de doter certaines personnes plus vulnérables de convertisseurs-euro adaptés.

Ainsi, 1,2 million de convertisseurs à larges touches, ayant une fonction « rendu de monnaie », destinés aux personnes handicapées mentales ou physiques et aux personnes les plus défavorisées économiquement ou socialement ont été fabriqués à la demande du ministère de l'Economie. En outre, 100 000 convertisseurs à restitution vocale ont été commandés pour les aveugles. Ces deux types de convertisseurs seront distribués gratuitement à partir de la mi-novembre aux personnes concernées, par l'intermédiaire d'associations humanitaires et caritatives : le Secours populaire, les Restaurants du cœur, le Secours catholique, les Unions régionales interfédérales des organismes privés sanitaires et sociaux (Uriopss), la Fédération nationale des sourds de France, Emmaüs, l'Union nationale des associations de parents et amis de personnes handicapées mentales (Unapei) ; et par les associations regroupant les déficients visuels et les aveugles.

LA PRÉPARATION DE TOUS À L'EURO

Actions euro spécifiques en faveur de certains publics défavorisés, mais soucieusement d'une approche sans ségrégation, en faveur de l'ensemble de la population, telle est la philosophie qui sous-tend le passage de la France à l'euro. Il s'agit bien de garantir à tous un droit égal d'accès à la nouvelle monnaie.

Celle-ci est précisément une monnaie unique et non une monnaie commune réservée de fait à certains opérateurs. Une telle monnaie commune, un peu comparable à la situation constatée pendant les trois années de la période transitoire (1999-2001) au cours de laquelle seul l'euro scriptural a existé sans pièces ni billets, n'aurait pas été sans risques de discrimination sociale. Une

monnaie pour les seuls marchés de capitaux, pour les épargnants, pour les transactions « immatérielles », cela n'aurait rien à voir avec l'euro pour tous. Celui-ci est un euro concret, matériel, présent dans la vie quotidienne de tous, une vraie monnaie.

Pour que chacun puisse se familiariser avec les nouvelles pièces de l'euro avant leur mise en circulation le 1^{er} janvier 2002, la France a durement négocié pendant un an, à Bruxelles, afin d'obtenir la possibilité de distribuer des petits sachets de 40 pièces en euros, les « premiers euros », remis pour le prix de 100 francs (15,24 euros) l'un, à compter du 14 décembre 2001. C'est là une mesure-clé pour les publics vulnérables, notamment pour les aveugles et malvoyants ainsi que les personnes les plus âgées. Mais, il ne pouvait être question de réserver cette mesure à certaines catégories de la population, et il a été décidé d'en faire bénéficier toute la population. D'autant que cette « préalimentation » permet, dès le début de 2002, d'injecter dans les circuits économiques d'importantes premières quantités d'euros. Certains avaient suggéré la distribution gratuite de « sachets premiers euros » à certaines catégories sociales (RMistes notamment), mais cette mesure, au demeurant relativement coûteuse, n'a pas été jugée opportune. Seul, un pays membre de la zone euro, les Pays-Bas, a décidé de distribuer gratuitement des euros, en l'occurrence un exemplaire de chacune des huit nouvelles pièces ; le bénéfice de cette mesure est étendu à tous les habitants âgés de plus de six ans.

Enfin, les actions de communication sur l'euro conduites depuis 1997 par le gouvernement, et singulièrement par la Direction des relations avec les publics et de la communication (Dircom) du ministère de l'Économie, ont toujours présenté un double caractère : une communication ciblée sur les publics vulnérables, y compris

les très petites entreprises (TPE) et les associations, qui s'est notamment appuyée sur de nombreuses brochures et documents destinés aux relais sociaux, et une communication tous publics, sans oublier des actions d'information visant les scolaires ou les entreprises.

Les campagnes de communication, aujourd'hui mises en œuvre par le groupe Publicis pour le compte du ministère de l'Économie, se sont appuyées sur l'ensemble des médias. Elles ont adopté une tonalité essentiellement pratique et résolument positive, tournée vers l'avenir. Le visage d'une petite fille, Lise, accompagne toute la communication officielle des années 2001 et 2002.

Depuis le début de 2001, une « signature » originale et qui mérite l'attention a remplacé la formule précédente, « L'euro fait la force ». Cette signature est la suivante : « L'euro, c'est plus facile ensemble ». Il s'agit là d'une formule très caractéristique, à mon sens, de l'esprit de la préparation et du passage à l'euro en France. « Plus facile » implique que ce n'est pas « facile », sans néanmoins signifier que c'est difficile. Un langage de vérité est tenu. C'est surtout plus facile « ensemble », ce qui marque une invitation au dialogue, à la solidarité comme moyen privilégié et efficace d'appréhender et de s'approprier l'euro. Cette invitation a une valeur générale pour tous les publics (relation commerçants/clients, relation enfants/parents/grands-parents, relation élus locaux/administrés...). Elle a également une valeur toute particulière s'agissant des publics vulnérables vis-à-vis desquels un contact personnel et un dialogue direct sont irremplaçables.

Ainsi la formule, l'appel « L'euro, c'est plus facile ensemble » apparaît symbolique de la démarche de « L'euro pour tous », c'est-à-dire d'une démarche d'intégration attentionnée et de solidarité vigilante.